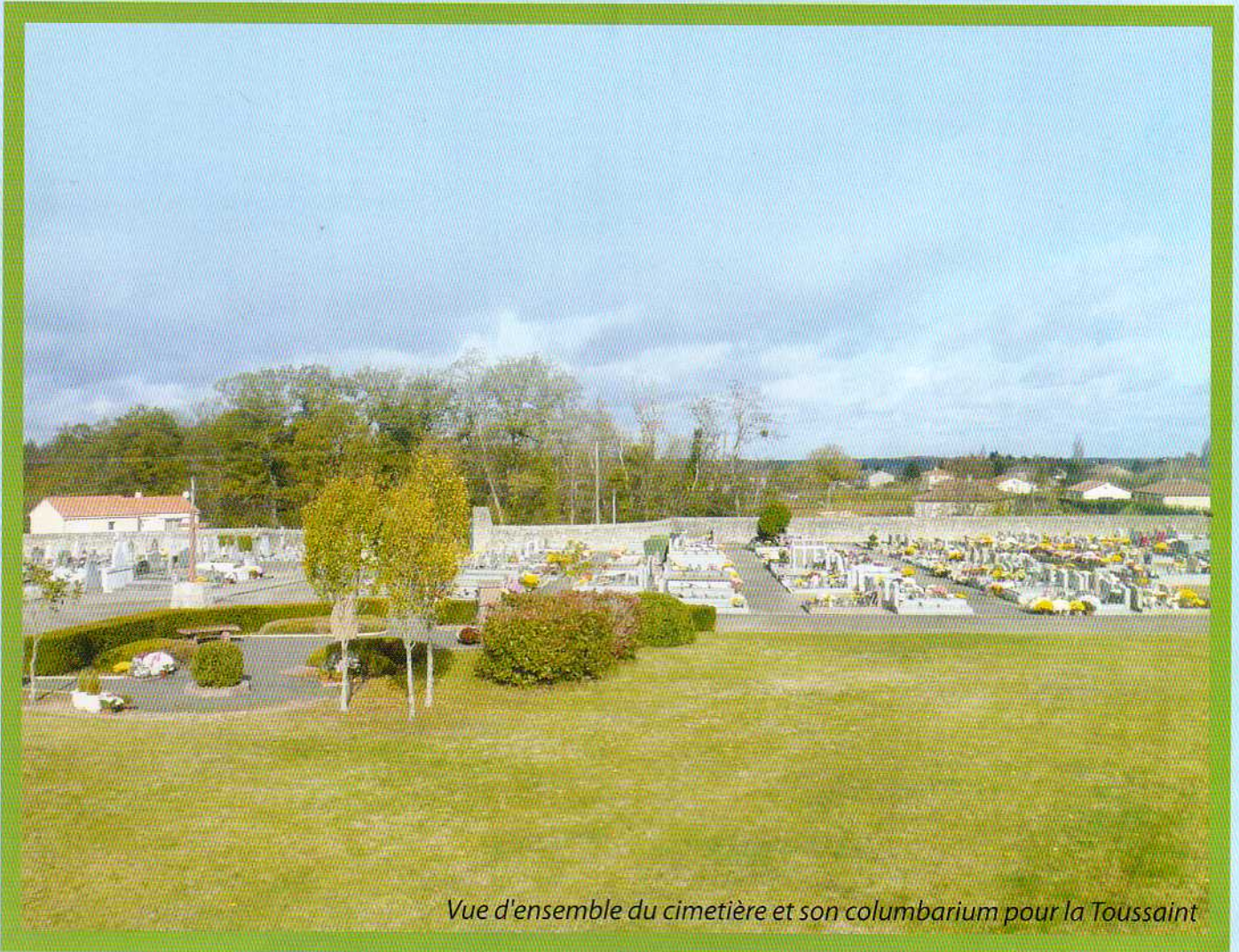


PEYRAT DE BELLAC



Vue d'ensemble du cimetière et son columbarium pour la Toussaint



Lydie Coiffure

Féminin - Masculin - Junior

Avenue du Stade - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 14 39
Journée continue vendredi et samedi

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.

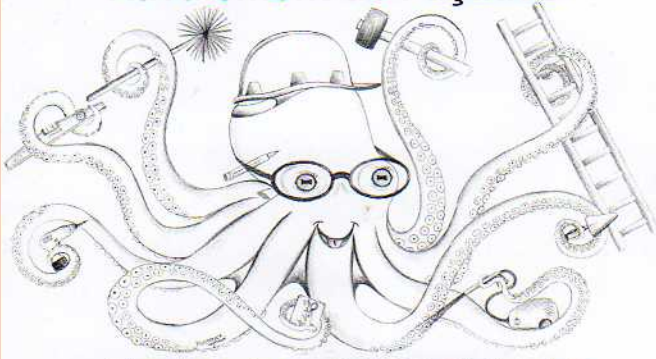


Tel Fax : 05.55.68.61.39 Port. 06.50.60.67.75
4 bis, rue de la colline 87300 PEYRAT DE BELLAC 06.50.60.53.67

M. LOPES

Auto entrepreneur

Maçonnerie - Placo - Carrelage
Ravalement de Façades



Montmartre - 87300 BELLAC
Tél./Fax 05 55 68 70 51
Port. 06 45 65 68 37

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.fnaim.fr/immobellac



Weldom

Avenue de la Libération
87300 BELLAC

05 55 68 00 21

**BRICOLAGE
EQUIPEMENT DE LA MAISON
JARDIN - DECORATION
COMBUSTIBLES
(Fuel, gaz et charbons)**



Boucherie - Charcuterie - Volailles
Viande de qualité

Charles Propin

30, rue du Coq - BELLAC - Tél. 05 55 68 40 65

LISA CGC

Anciens Ets Emile Villéger

**Plomberie
Chauffage - SAV
Spécialiste géothermie
et solaire**

10 Bis Avenue Jean Jaures BELLAC
Tél: 05 55 68 10 28

**Serge
RESTOUEIX**
**CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie**

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Laverne
motoculture

Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

**HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO**

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ 05 55 68 09 30

Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslaverne@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- P.**
EDITORIAL
 1 - Le Mot du Maire
 2 - Composition du Conseil Municipal
 - Hôtel de Ville
 - Site Internet
 - Bibliothèque - Vidéothèque municipales
 - Colis de fin d'année
 - Calendrier de transport...
 3 - Etat civil année 2008
 - Animations pour les jeunes de 13 à 25 ans
 - Recensement militaire
 - Carte nationale d'identité
 4 - Passeport
 - Elections
 - Plan cadastral
 - Tarifs de location du foyer club polyvalent
 - Tarifs 2010
 5 - Subventions...
 - Comptes administratifs...
 6 - Gaz de France
 - Déclaration et identification des mini-motos
 - Permis de détention de chiens
 - Ramassage des Encombrants
 - Ramassage des Déchets Verts
 7 - Syded Haute-Vienne
 8 - Eco-points - Tri sélectif
 - Ramassage des Ordures...
 - Epaves - Véhicules...
 - Récupération des Cartouches...
VIE COMMUNALE 2009
 9 - Participation aux frais...
 - Redevance EDF...
 - Redevance France Télécom
 - Taxes d'assainissement
 - Inauguration du centre Multimédia
 - Extension Eclairage Public
 - Cimetières
 - Cérémonies Commémoratives
 - Sauvons la planète
 10 - Entretien des chemins et...
 - Renouvellement de la campagne de lutte...
 - Aménagements de voirie
 - Equipements divers école
 - Formation aux premiers secours
 11 - Renouvellement du parc informatique
 - Sonorisation du foyer-club
 - Travaux de voirie
 - Réfection toiture...
 - Acquisition de l'immeuble Goujaud
 - Isolation du stade
VIE COMMUNALE 2010
 - Cérémonie des vœux
 - Mise en œuvre du diagnostic réseau
 - Assainissement de Sissac
 - Restructuration du restaurant scolaire
 - Agrandissement du colobarium
 - Abrisbus
INFOS PRATIQUES
 12 - ADIL 87
 13 - Amélioration de l'habitat...
 14 - ASSAT
 - Clic
 15 - Médecins et Para-Médical
 - Assistantes maternelles agréées
ASSOCIATIONS
 16 - Comité des fêtes de...
 - Union Fédérale Limousine...
 - ACCA de...
 17 - Gymnastique volontaire...
 - Atelier de peinture...
 - Amicale de l'école...
 18 - Art'Abesque
 19 - Club Charles Sylvestre
 - Vélo Nature
 - PMPB
 - U.S. Peyrachonne
 20 - Shogun Karaté...
 - Animations et Loisirs...
 - Fêtes des voisins...

REMERCIEMENTS

Crédit photos et rédactionnel :
 Mairie de Peyrat de Bellac
 Conception - Publicité
BUREAU DE DESSIN
 D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
 Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

*L'année 2009 a permis à la commune de poursuivre ses réalisations à un rythme satisfaisant malgré les difficultés occasionnées par la crise économique. Nous avons en effet bénéficié d'une **situation financière favorable** grâce à l'excédent dégagé par l'exercice 2008.*

*Rappelons que cet excédent, obtenu grâce à la maîtrise des dépenses, s'élevait à **180 000 euros** ! Nous avons donc pu voter le budget prévisionnel pour 2009 dans de bonnes conditions. De plus, pour ne pas pénaliser une seconde fois les contribuables déjà durement touchés par la crise, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité, pour ce qui concerne la part communale. Je fais observer que c'est en fait **la quatrième année consécutive sans qu'il y ait augmentation de ces taux.***

Il nous a fallu faire preuve de beaucoup de rigueur, mais nous avons pu prévoir, au titre de l'exercice 2009, la réalisation d'importants travaux.

Vous trouverez en annexe les articles et photos qui vous permettront de revivre l'activité de la commune au cours de cette année 2009 qui est maintenant derrière nous.

***Tournons-nous maintenant vers l'année 2010.** Le budget prévisionnel va faire l'objet de toute notre attention. Nous prévoyons, d'ores et déjà, d'inscrire des projets qui permettront d'améliorer encore l'équipement de notre commune, à savoir:*

- Mise en œuvre du diagnostic des réseaux d'assainissement du Bourg
- Poursuite de l'assainissement route de Sissac et implantation d'une 6ème station de traitement des eaux
- Restructuration et agrandissement du groupe scolaire et du restaurant scolaire avec mise aux normes permettant ainsi un seul service repas au lieu de deux pour environ 80 rationnaires.

Ces réalisations pourront être modifiées et seront exécutées en fonction de l'évolution des effectifs.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la réalisation de tels projets.

Comme vous le savez, une collectivité qui n'avance pas est en fait une collectivité qui recule, compte tenu de l'évolution de la société dans laquelle nous vivons et de la nécessité de répondre aux besoins qui se manifestent.

Je tiens à remercier Madame le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet de Bellac ainsi que Madame la Présidente du Conseil Général, de nous avoir soutenus avec efficacité par l'octroi de subventions pour le financement de nos projets.

Nous faisons preuve de rigueur mais nous avons le sens de l'écoute pour répondre au mieux aux besoins des habitants. Nous en avons fait la preuve pendant cette période hivernale, pour faire face journallement aux difficultés occasionnées par la neige et le froid. Nous avons ainsi déversé environ 8 tonnes de sel, denrée devenue rare.

J'adresse tous mes remerciements à mon équipe municipale qui est pleinement solidaire ainsi qu'aux employés municipaux et à tous les bénévoles qui se dévouent sans compter au sein de la vie associative.

J'adresse, à chacune et chacun de vous, mes vœux les meilleurs de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2010.

Le Maire, **Claude CHABROUX**

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**Maire :** M. Claude CHABROUX**Adjoint :** M. Claude CARDINAL
M. Bernard JOLLY
M. Jean-Guy TONDUSSON
M. Serge MARCHADIER**Conseillers Municipaux :**M. Marcel DELAGE
Mme Odile BAUDRY
Mme Yveline RESTOUEIX
M. Michel DELPEUCH
Mme Martine FREDAIGUE-POUPONMme Sylvie MARCHE-BICHAUD
M. Jean-Louis MOINOT
M. Michel PRELADE
M. Christian DEVAINE
M. Didier BREDIER**Permanence d'un adjoint :** Une permanence est assurée à la mairie par un adjoint les vendredis de 14h à 15h. Vous pouvez appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous.**HOTEL DE VILLE**Rue de la Colline - Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h.

Le samedi de 8 h45 à 12h

En dehors des périodes d'ouverture, nous vous informons qu'un répondeur est à votre disposition, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

SITE INTERNET

Un site est disponible pour vous informer sur la commune et ses alentours tant au niveau tourisme, sportif, culturel ou des loisirs. Vous y trouverez également de nombreuses informations utiles (horaires des trains, programme cinéma, calendrier de ramassage des déchets verts, encombrants...) Alors, n'hésitez pas à le consulter.

Le site : <http://www.peyratdebellac.net/>**BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE MUNICIPALES****HORAIRES D'OUVERTURES****Bibliothèque :**

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h00 à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale. Il peut être emprunté 3 ouvrages maximum pour une durée de 4 semaines renouvelables, 4 semaines si l'ouvrage n'est pas réservé.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Vidéotheque :

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de la bibliothèque.

L'inscription est gratuite. Toutefois, l'usager devra justifier de son identité et de son domicile, dans le cas d'un mineur, une autorisation parentale est nécessaire.

Il ne sera prêté qu'une seule vidéo-cassette ou un seul DVD pour une durée d'une semaine.

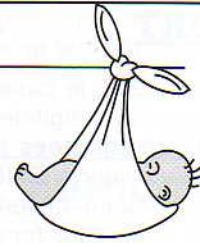
COLIS DE FIN D'ANNEE

Les employés communaux, comme les années passées, ont distribué 234 colis. Ces colis sont confectionnés et offerts par la Municipalité, aux personnes de plus de 70 ans. Un colis différent a été également remis aux personnes qui sont malheureusement hospitalisées ou en maison de retraite.

CALENDRIER DE TRANSPORT EN CAR POUR L'ANNEE 2010Ligne aller retour PEYRAT DE BELLAC/BELLAC : **MATIN**samedi 1^{er} février
lundi 1^{er} mars
jeudi 1^{er} avril
vendredi 30 avril
mercredi 1^{er} juin
jeudi 1^{er} juilletsamedi 31 juillet
mercredi 1^{er} septembre
vendredi 1^{er} octobre
samedi 30 octobre
mercredi 1^{er} décembre
vendredi 31 décembre

ETAT CIVIL ANNEE 2009**NAISSANCES :**

le 01 mars PAILLOUX Chloé Angélique
 le 08 mars LAROUSSE Amandine Marie-Laure
 le 02 mai COURTIOUX Ethan Jean-Marie Patrick
 le 28 juillet GAZONNAUD Luhan Tom
 le 28 octobre JAUGEARD Mélissa Eva

**MARIAGES :**

le 14 mars DEKKERS Mathieu Tony et BARTON Grace Louise
 le 27 juin TIRONI Nicolas Jean Robert et BADARELLI Daisy Jeannine Cécile
 le 27 juin BARRY Bernard Jean-Claude et GUÉNANT Patricia Maryse
 le 11 juillet CHASSERIEAU Julien Yves et BAUDRY Sandra Carine
 le 08 août BRIOLANT Laurent et FAYE Florence
 le 26 septembre JACOB Julian Anton et DARDILLAC Valérie Anne-Marie

DECES :

le 26 janvier LAJOUX Paul Maurice
 le 19 février PETIT Marcelle Yvonne veuve BAUDET
 le 28 février CHAMBRAGNE Yvette Henriette Jeanne veuve LAJOUX
 le 04 mars PÉRISSAT Marcelle veuve MAZUEL
 le 11 mars GRAVELAT Denise Suzanne épouse AUTEPEHE
 le 23 avril BARBAN Anne Marie Jeanne veuve GRAVELAT
 le 26 avril WARWOOD Susan Margaret épouse OSBORNE
 le 01 juillet SAEY Jacques Marcel veuf VAN EECKHOUT
 le 11 septembre DEVISE Lina Louise Amélie Henriette veuve DUFOUR
 le 02 novembre BRUNET Paulette veuve DROUCHE
 le 02 décembre SOUCHAUD Andrée Jeanne Anne épouse MOREL
 le 11 décembre Claudette Marie Thérèse BOUTIN épouse RESTOUEIX
 le 16 décembre Paulette Renée MORICHON épouse RIFFAUD

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

Renseignements :

Communauté de Communes du Haut Limousin
 14, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
 Tél. : 05 55 60 09 99 - 06 84 13 47 63 - Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Les programmes, ainsi que l'inscription pour les sorties et le « passeport jeunes » peuvent être retirés en Mairie, ou au bureau de la Communauté de Communes à BELLAC. Les inscriptions devront avoir lieu environ 3 semaines avant la sortie.

Le « passeport jeunes » permet :

- de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- les vacances sportives,
- les stages culturels l'été.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour se présenter à la journée d'appel à la préparation de la défense, les jeunes hommes et **jeunes filles** devront impérativement se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, munis du livret de famille **dans le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Lors du recensement en Mairie, une attestation leur sera délivrée. Cette dernière sera indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire...).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour une demande de carte nationale d'identité, **l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie** pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant.
- l'ancienne carte d'identité (**Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé.**)
- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur).

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

PASSEPORT

Depuis le 29 juin 2009, le passeport français délivré est un passeport biométrique. Ce dernier plus moderne et sécurisé contient les empreintes digitales numérisées du titulaire.

Seules les mairies équipées seront habilitées à délivrer les passeports soit pour la Haute-Vienne :

Ambazac, Aix-sur-Vienne, **Bellac**, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien et Saint-Yrieix-la-Perche.

Par conséquent, pour vous faire établir un passeport, vous voudrez bien vous rendre dans une de ces mairies munies des pièces suivantes

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...),
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie, format 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographe agréé uniquement),
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol,
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans),
- un extrait ou une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois.

A la mairie de BELLAC, l'accueil pour un passeport se fera du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi matin éventuellement sur rendez-vous au 05 55 68 10 61.

ELECTIONS

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

PLAN CADASTRAL

Le plan cadastral français est désormais disponible sur le site des impôts : <http://www.cadastre.gouv.fr>

Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander des feuilles de plans et éditer vos extraits cadastraux.

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2010 SALLE DU HAUT

Le tarif reste inchangé soit :

LOCATION DU BAR SEUL : 130 €

LOCATION SALLE DU HAUT : 330 €

TARIF DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

SALLE DU BAS (Salle des associations)

Le tarif de location de la salle du bas du foyer-club reste inchangé pour l'année 2010 soit 140 €.

Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune.

TARIFS 2010

Cantine : 2,40 € au 1^{er} novembre 2009

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis, et le mercredi de 7h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h15. Au 1^{er} novembre 2009, le prix de la garde est fixé à 1,20 €/enfant/garde et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Concession cimetière : applicables au 1^{er} janvier 2010 (tarifs inchangés)

- concession temporaire (15 ans) : 40 € le m²
- concession trentenaire : 50 € le m²
- concession cinquantenaire : 70 € le m²
- concession perpétuelle : 95 € le m²

Tarifs funéraires : applicables au 1^{er} janvier 2010 (tarifs inchangés)

- creusement d'une fosse simple : 340 €
- creusement d'une fosse double : 480 € (profondeur 2.10 m)
- ouverture, nettoyage et fermeture d'un caveau ou d'une case dans le columbarium : 105 €

Tarif columbarium : La concession d'une case accueillant 1 à 3 urnes cinéraires est délivrée aux tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2010 : (tarifs inchangés)

- 10 ans : 330 €
- 15 ans : 350 €
- 30 ans : 530 €
- 50 ans : 635 €
- perpétuelle : 950 €

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en Mairie.

Tarif caveau communal :

Le caveau communal peut être utilisé gratuitement pendant 3 mois. Au delà de cette durée, le tarif est fixé comme suit :

- Du 4^{ème} au 6^{ème} mois : **0,55 €/jour**
- Du 7^{ème} au 9^{ème} mois inclus : **3,00 €/jour**

L'utilisation de ce caveau est limitée à neuf mois maximum.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2009

- Association Française des Sclérosés en Plaques	30 €
- Association Française contre les Myopathies	30 €
- SOS Mucoviscidose	30 €
- Amicale des Parents d'élèves de Peyrat de Bellac	350 €
- Comité Départemental de Lutte contre le cancer	30 €
- Association Départementale de la Prévention Routière	30 €
- France Adot 87	30 €
- Union Fédérale Limousine des Combattants et V.G.	230 €
- Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	70 €
- Union Sportive Peyrachonne	700 €
- Shogun Karaté Kyokushinkai Peyrachon	260 €
- Association Vélo Nature	110 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	20 €
- Entr'AIDSIDA Limousin	30 €
- Les Restos du Cœur	30 €
- Association « Jour de soie »	250 €
- Art'Abesque	200 €
- Point Multimédia de Peyrat de Bellac	250 €
- Secours Populaire Français	30 €
- Association « Les Déserteurs »	50 €
- Association « Africa » de la Croix Rouge Française	50 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 ET BUDGETS 2009

Approbation du compte administratif 2008

Sous la présidence de Monsieur Claude CARDINAL, le compte administratif de 2008 dressé par Monsieur le Maire C. CHABROUX est adopté ainsi :

• Compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : **516 985,07 €**
- recettes de fonctionnement : **898 959,89 €**
- dépenses d'investissement : **167 352,99 €**
- recettes d'investissement : **202 149,31 €**

• Compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : **31 003,61 €**
- recettes de fonctionnement : **54 579,39 €**
- dépenses d'investissement : **24 542,09 €**
- recettes d'investissement : **167 655,13 €**

Vote du budget primitif 2009

• Service public d'assainissement

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 mars 2009 a fixé le prix de la surtaxe communale à **1,00 €/ m³** d'eau consommée à partir du 1^{er} mai 2009.

- dépenses et recettes d'investissement : **275 219,00 €**
- dépenses et recettes de fonctionnement : **47 494,00 €**

• Budget principal

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal avec un produit fiscal de **292 705 €**, avec des taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %

Il est à noter que la Municipalité, consciente des difficultés économiques de plus en plus nombreuses, poursuit son effort afin de ne trop alourdir le budget des ménages, les taux étant sans changement depuis 2006.

- dépenses et recettes d'investissement : **410 288,00 €**
- dépenses et recettes de fonctionnement : **841 096,00 €**

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

Ces plans mentionnent une bande dite de zonage (présentée en jaune) dans laquelle vos projets doivent nous être communiqués à l'aide de formulaires prévus par la réglementation en vigueur (décret 91-1147), et intitulé « Demandes de renseignements » et « Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux ».

Les autorités municipales mettent à votre disposition les coordonnées des responsables de Gaz de France.

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) : le **0 800 455 416**

DECLARATION ET IDENTIFICATION DES MINI-MOTOS ET MINI-QUADS

Cette nouvelle obligation concerne les engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25km/h. Désormais, depuis le 03 décembre 2009, les propriétaires de mini-motos et mini-quads notamment doivent déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'intérieur.

Un numéro d'identification sera délivré et devra figurer sur une plaque d'identification fixée sur le véhicule.

Pour procéder à la déclaration (obligatoire dans les 15 jours qui suivent l'acquisition du véhicule) :

- se rendre en Préfecture ou Sous préfecture,
- sur Internet : www.mon.service-public.fr (permet également une télé-déclaration).

Attention : le fait de ne pas effectuer la déclaration et l'identification est puni de l'amende prévue par les contraventions de la 4^{ème} classe (amende forfaitaire de 135 €).

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE

Depuis le 31 décembre 2009, les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent, selon la loi du 20 juin 2008, posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents,
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de veiller à ne pas laisser sur la voie publique les déjections de leurs petites bêtes.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Tél. : **05 55 76 22 78**.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2010

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Lundi 25 janvier | - Jeudi 08 juillet |
| - Mercredi 28 avril | - Mercredi 27 octobre |

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. **Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...**

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- les déchets verts
- les gravats
- les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- les OMA (Ordures ménagères et assimilées)

• les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (Exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants ...)

- les textiles
- les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : Téléviseurs, ordinateurs ...)
- les pneus

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78 ou ass-maximum@wanadoo.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, **devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.**

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Afin de satisfaire la demande des administrés, la commune va continuer à procéder au ramassage des déchets verts.

Je vous précise que les déchets devront impérativement être mis dans les poubelles ouvertes ou sacs non fermés, les branchages devront être liés en petits fagots et ne devront pas excéder 1 mètre de long. Les sacs ne devront pas être trop remplis afin de faciliter leur chargement lors de la collecte. Vous ne devrez pas sortir le même jour les ordures ménagères ou autres déchets.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2010

- | | |
|------------------|----------------------|
| - Lundi 29 mars | - Lundi 02 août |
| - Lundi 26 avril | - Lundi 27 septembre |
| - Lundi 31 mai | - Lundi 08 novembre |
| - Lundi 28 juin | |



SYDED

HAUTE-VIENNE

tous écocitoyens !

La loi Grenelle I de l'Environnement prévoit d'augmenter le taux de recyclage des déchets à 75 % d'ici 2012 et vise à renforcer la politique de réduction des déchets de 7%/habitant/an pendant les 5 prochaines années.

C'est en faisant attention chaque jour à ce que nous consommons, ce que nous jetons, et comment nous le jetons, que nous pourrions réduire durablement la quantité de nos déchets.

Agir pour Prévenir

Parce que nos modes de vies changent, nos comportements doivent évoluer.

« Pour faire rimer économies et écologie : **Consommons mieux, consommons moins !**

Pour donner une deuxième vie à nos vieux objets : **Réutilisons en réparant nos vieux objets, Donnons à des associations et à des ressourceries !**

Pour alléger encore notre poubelle tout en fabriquant un engrais naturel : **Compostons !**

Pour éviter le gaspillage des ressources naturelles : **Trions !** »

Déchetteries

Horaires d'ouverture :

Déchetterie de Nouic :

Du 1er octobre au 31 mars :

Les lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h

Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Déchetterie de St-Bonnet-de-Bellac :

Du 1er octobre au 31 mars :

Les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre :

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30

Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

N'oublions pas : le gardien est garant de la sécurité dans l'enceinte de la déchetterie ; respectons ses consignes.

Les sacs plastiques, clous, pneus, etc. ne sont pas des déchets verts ; ils ne se recyclent pas.

Mélangés à ces derniers, ils peuvent se retrouver un jour dans notre assiette.

Le tri, c'est l'affaire de tous

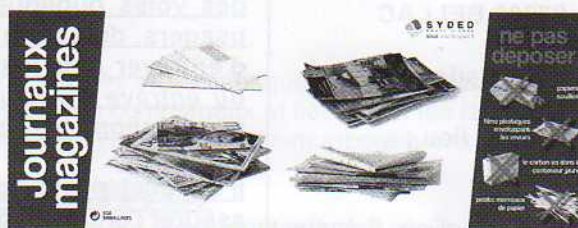
Les éco-points font l'objet d'une attention particulière :

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, merci de respecter la propreté des lieux.

Les consignes de tri



❗ Les contenants non vidés ou ayant contenu des produits toxiques ne se recyclent pas.



❗ Les post-it, le papier déchiqueté par broyeur, le papier cadeau, ou encore les papiers souillés par des produits gras ou toxiques, ne se recyclent pas.



❗ Les bouchons et couvercles ne se recyclent pas.

IMPORTANT : N'oubliez pas qu'il est interdit, sous peine d'amende, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.

Un doute, une question ? Le SYDED vous répond au **05 55 12 12 87**

Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés
19, rue Cruveilhier - B.P. 13114 Limoges Cedex 1 - Tél. 05 55 12 12 87 - Fax 05 55 10 11 27
Email : contact@syded87.org - Site : www.syded87.org

ECO-POINTS - TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que la commune participe au tri sélectif des ordures ménagères et qu'il y a lieu de déposer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.

Nous vous informons que les éco-points se trouvent :

- à Sissac
- sur le parking du foyer-club
- Rue des Bruyères à côté du conteneur à huile

Nous vous signalons qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères aux abords des éco-points. En effet, le ramassage des ordures ménagères s'effectuent au porte à porte une fois par semaine.

La collectivité est consciente que votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères est en constante augmentation. Cependant ce coût comprend : la collecte et le traitement des ordures ménagères mais aussi les coûts d'investissement du traitement (mise en conformité d'anciens incinérateurs et construction de nouveaux sites de stockages aux nouvelles normes), ce qui explique cette augmentation.

Toutefois, vous devez continuer à procéder au tri sélectif, car il permet de réduire votre facture car les matériaux sont revendus et le produit est déduit du coût global inscrit sur la facture. En effet, sans tri, aucun recyclage n'est possible et le volume d'ordures ménagères augmente ce qui accroît encore plus les coûts de traitement.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Actuellement, le service est confié à l'entreprise ISS. N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes en cas de problèmes de collecte.

Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin
12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 09 99
Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

Collecte du mardi

Le Bourg de Peyrat, le Pont du Vincou, la Colline, Beaubeloup, Beaujour, Bellevue, Tous Vents, Le Cluzeau, les petits breuils, la vergne, Chez Couchet, Lavaud Buisson, la Chèze, Beissat, le Pont de Beissat, la Gare, les Champorées, Nussat, le Bost Blanc, les Chabannes, Les moutes, le Pont de Lannaud, La Brégère, Route de Sissac, la Roche Vigeanne, Le Moulin de Chéliepeau, Montmartre, La Ribière, Plaisance, le Grelard, Gouttepagnon, Les Ribes, Sissac, Chez Giraud, la Borderie, le Verger, Le moulin du Verger, La Betoulle, Le Repaire.

Collecte du mercredi

Le Montroy, le Couret, la Petite Gasne, le Petit Vignaud, le Vignaud, Chez Gauchoux-Bas et Haut, le Moyard, Châtagnier, Le Breuil Bas, le Breuil Haut, Le Villard, L'étang, la lande, Lagedamont, Pierrefitte, la Thibeauderie, Beausite, Gros Pommier, La Traverserie, Les Ages.

Les ordures devront être conditionnées dans des sacs ou contenants réglementaires (veiller notamment à la solidité par exemple) et déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

RECUPERATION DES CARTOUCHES

D'ENCRE USAGEES

La Ligue contre le Cancer récupère les cartouches d'encre usagées afin de permettre la réalisation d'une double action :

- pour le comité 87 de la Ligue contre le Cancer, une recette financière pour les emballages ayant une valeur marchande.
- Pour l'environnement, la certitude d'un traitement industriel approprié pour les modèles non recyclables.

Par conséquent, la commune s'associe à cette démarche, et vous propose de collecter vos cartouches d'encre usagées pour les transmettre à la Ligue contre le Cancer qui vient collecter régulièrement à la Communauté de Communes du Haut Limousin - 12 avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC. Alors n'hésitez plus, ramenez-nous vos cartouches d'encre, vous ferez d'un geste deux bonnes actions !

RAPPEL

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 €).

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

NOUVEAU PARCS & JARDINS

Service à la personne à Peyrat de Bellac

- Taille-élagage-formes diverses • Abattage
- Tonte-plantations-ornementation
- Création de vos rocailles • Clôtures
- Labours potager • Préparation de terrain
- Travaux mini-pelle • Arrachage-déssouchage
- Empierrement • Divers terrassements
- Remise en état de vos terrains
- Débroussaillage tondeuse • Evacuation

AUBRUN Thierry **DEVIS GRATUIT**

Tél. 05 87 77 70 56 - 06 58 16 73 86

Pas assujéti à la T.V.A. (C.E.S.U.) — 50% déductible d'impôt

Année 2009

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2009

Le conseil municipal a voté une participation de 3,50 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2009.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 2 341.90 € pour l'année scolaire 2008/2009 concernant 5 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants avaient déjà commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC et ne pouvaient pas s'inscrire à PEYRAT DE BELLAC.

REDEVANCE EDF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

EDF a versé à la commune la somme de 180 € au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2009.

REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a versé à la commune la somme de 2046.58 € au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2009.

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une taxe de raccordement est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette taxe, d'un montant de 500 € est payable une seule fois dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC Tél. : 0 811 902 903.

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire. Pour l'année 2009, il est de 111.31 €.

INAUGURATION DU CENTRE MULTIMEDIA

Le Pôle public Multimédia situé à la nouvelle salle du presbytère a été inauguré le 04 avril 2009.

Ce site est équipé de 6 ordinateurs et des formateurs sont à la disposition de la population.

A ce propos, nous remercions la Communauté de Communes du Haut Limousin pour le financement de ce projet, notamment Monsieur Jean-Michel DOUMEIX, Président.

EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

Une extension de l'éclairage public a été réalisée dans les villages de Chez Giraud et Chez Couchet pour un montant total de 4 443.14 € T.T.C.

Nous remercions à cette occasion le Syndicat Energies Haute-Vienne qui a subventionné à hauteur de 30 % ces travaux soit 1 114,50 €.

CIMETIERES

C'est un vrai plaisir pour les yeux de voir tous les ans à l'époque des Rameaux et de la Toussaint les cimetières de notre commune si bien entretenus par nos employés communaux et fleuris par les familles.

Un magnifique tapis aux différentes couleurs et son columbarium arboré honorent nos défunts chaque année.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Comme tous les ans, nos Morts pour la France ont été honorés par les cérémonies commémoratives des 8 mai, 18 juin et 11 Novembre où une gerbe et des bouquets ont été déposés à la Stèle du Pont du Vincou, au Monument aux Morts et sur la tombe du soldat inconnu.

SAUVONS LA PLANETE

Pendant l'été, 5 jeunes enfants de la commune ont eu une idée intéressante pour la protection de la planète.

Ils ont collecté les déchets laissés sur la voirie avec l'aide de la municipalité pour le don des sacs poubelle.

Soulignons cet engagement qui fera, espérons-le, des adeptes de la part de tous !

Merci aux enfants : Lindsey-Lee et Jason-Lee THIBAUD, Marine BARDU, Anaïs MORICHON et Lucas BONNET.



ENTRETIEN DES CHEMINS ET ACCOTEMENTS

Les travaux d'entretien des chemins et des accotements communaux ont été confiés à Monsieur Gilles JOYEUX moyennant la somme de 3 967.02 € TTC.

RENOUVELLEMENT DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE RAGONGIN ET DERATISATION

La commune décide de faire appel aux piégeurs agréés de l'ACCA de PEYRAT DE BELLAC, pour la campagne de lutte contre le ragondin pour la saison 2009/2010 et indemnise ces derniers à hauteur des frais occasionnés.

La commune signe également un contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS).

Ces travaux d'empoisonnement seront réalisés dans le bourg et au restaurant scolaire pour un montant de 528.84€ H.T. à hauteur de 2 passages par an.

ÉCOLES

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'effectif se maintient avec 92 élèves.

La répartition est la suivante :

- Classe de Petite et Moyenne sections :
Mme Catherine RIVIERE,
- Classe de Grande section – CP :
Mme Zélia VERHOEVEN,
- Classe de CE1 – CE2 :
Mme Marie CAVAGNE remplacée durant son congé maternité par Melle Barbara GINISTY,
- Classe de CM1 – CM2 :
M. Laurent CHAMPEYMONT qui assure également les fonctions de Directeur.



AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

C'est une sécurité indispensable pour les piétons qui a été mise en place en créant un cheminement qui permet de relier les écoles au centre-bourg.

La mise en place d'un alternat visuel était nécessaire pour dégager le cheminement devant le restaurant. Il a été également prévu de sécuriser la traversée des piétons en déplaçant les passages piétons pour qu'ils soient plus visibles et mieux situés.

Ce projet permet ainsi de réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg en réduisant la largeur de la chaussée devant les écoles, pour redonner plus d'espace aux piétons.

Un tracé au sol par des bandes blanches était également nécessaire pour délimiter les emplacements de stationnement, sans oublier les personnes handicapées physiquement place Fernand Chabellard, rue de l'église et sur le parking de la Mairie.

Ces aménagements ont été réalisés à titre provisoire et deviendront définitifs ultérieurement si le dispositif mis en place se révèle efficace.

Un remerciement est adressé aux services de l'Équipement et du Conseil Général pour leur étroite collaboration.



Aménagement voirie aux abords du Groupe Scolaire

Il est rappelé que le plan vigipirate est toujours maintenu et renforcé à certaines périodes de l'année. Il est donc interdit de stationner aux abords de l'école par mesure de sécurité.

EQUIPEMENTS DIVERS ÉCOLE

L'école a été équipée de 7 ordinateurs portables, 1 imprimante et 1 nouveau copieur pour un montant total de 5 368 € T.T.C. L'acquisition de jeux sportifs a également été financée par le budget communal pour un montant de 472 €. Durant l'été 2009, un préau a été réalisé par les employés communaux dans la cour maternelle.

Nous remercions Monsieur CHAMPEYMONT directeur de cet établissement et tous les enseignants pour leur précieuse collaboration et nous nous réjouissons de la formidable entente qui règne avec la municipalité.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Soucieuse d'améliorer la sécurité des enfants au sein de l'école, la commune a décidé de financer la formation aux premiers secours pour les agents en poste aux écoles.

La formation, dispensée à Mézières-sur-Issoire a eu lieu du 15 au 16 mai 2009.

Le vendredi 11 septembre 2009, Mmes BRUN, DUPORT, VAZEILLES, BONNET et CHEVALIER ont reçu le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile. La municipalité se réjouit de l'obtention de leur diplôme.



RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE

La commune a procédé au remplacement de 2 postes informatiques du secrétariat de la mairie en signant un contrat de location pour une durée de 48 mois avec IMS pour un montant trimestriel de 259.66 €T.T.C.

SONORISATION DU FOYER-CLUB

Cette installation d'un montant total de 5 387 € T.T.C. comprend la pose de 8 haut-parleurs au plafond et 4 enceintes, deux micros, un ampli et un meuble de rangement.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de voirie retenu pour l'année 2010 s'établit comme suit :

- Route du Couret – VC6 (enduit bi-couche),
- Moulin du Verger – VC8 (enduit bi-couche),
- VC10 – VC1 – Bost Blanc (dérasement d'accotement) VC14 – RN147 – le Montroy (reprofilage),
- Allée Pierre Ovigny.

Le montant de ce programme s'élève à 52 650 € financé à hauteur de 2 400 € par le budget communal et à hauteur de 50 250 € par emprunt auprès du syndicat de voirie le SYGESBAM.

REFECTION TOITURE IMMEUBLE COMMUNAL

En décembre, la commune a confié à AS Couverture, la réfection de la toiture de l'immeuble situé 7 rue de la Colline pour un montant de 12 224.56 € T.T.C.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE GOUJAUD

Le 03 décembre 2009, un acte a été signé à l'étude de Maître POURET pour l'acquisition de cet immeuble qui va permettre le réaménagement des locaux de la classe maternelle.

ISOLATION DU STADE

Les travaux d'isolation des plafonds des vestiaires et du local arbitre au stade ont été réalisés par l'entreprise ROUFFIGNAC pour un montant de 3 090.46€T.T.C.

Année 2010

CEREMONIE DES VŒUX

Les Peyrachons ont été conviés le vendredi 15 janvier 2010 à la salle polyvalente ; ils sont venus nombreux afin de partager un moment convivial et chaleureux.

Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

**MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC RESEAU**

Cette étude comprendra l'analyse du système actuel d'assainissement du centre-bourg, étude en milieu récepteur et métrologie, investigation et diagnostic des ouvrages existants et enfin schéma directeur.

ASSAINISSEMENT DE SISSAC

La commune prévoit l'implantation d'une 6^{ème} station de traitement des eaux afin de collecter les particuliers route de Sissac.

RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de rendre plus fonctionnels les bâtiments existants et d'améliorer le confort des enfants, la commune envisage d'importants travaux tels que la restructuration et l'agrandissement du groupe scolaire avec mise aux normes du restaurant scolaire. Cette restructuration permettra ainsi l'organisation d'un seul service au lieu de 2 pour environ 80 rattachés.

Enfin un petit potager pour les enfants sera également aménagé et mis à leur disposition.

Le groupe scolaire des 2 Tilleuls sera ainsi doté des meilleures conditions de travail à l'appui de ces importants travaux.

De dernière information, la commune a reçu un avis favorable à l'attribution de la subvention correspondant à la 1ère tranche de travaux dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire et de la programmation 2010 au titre de la Dotation Globale d'Équipement dite « D.G.E. » et pour un montant non négligeable de 37 418 €.

Vue sur l'immeuble GOUJAUD avant démolition. ►



AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM

L'agrandissement du columbarium est nécessaire il y a lieu de prévoir des cases supplémentaires.

ABRIBUS

Un second abribus sera implanté au niveau du parc communal, Route de Beaujour. Cet abribus, financé par le Conseil Général, est destiné aux enfants du secondaire dans l'attente du car.



INFOS PRATIQUES



L'ADIL 87 : *Bien s'informer pour mieux se loger*

Un service neutre et gratuit

Créée par le Conseil Général et conventionnée avec le Ministère du Logement, l'ADIL a une mission définie par le Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique, financière et fiscale, relative au logement. Cette information est neutre et objective. Elle est également gratuite.

10 000 consultations par an

Les usagers de l'ADIL peuvent consulter l'ADIL :

- par téléphone au 05 55 10 89 89
- en visite au siège : 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges
- dans l'une de ses permanences décentralisées :

SITE	DATES	HEURES	LIEU
Bellac	2ème & 4ème mardis	09h00 – 12h00	Maison du Département
Magnac-laval	2ème & 4ème mardis	13h30 – 16h30	Maison du Département
Bessines	1er & 3ème mardis	09h00 – 12h00	Maison du Département
Eymoutiers	1er mardi	14h00 – 15h30	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1er mardi	16h00 – 17h30	Mairie
Bujaleuf	3ème mardi	14h00 – 17h00	Maison du Département
Saint-Yrieix	2ème & 4ème jeudis	09h00 – 12h00	Maison du Département
Saint-Junien	1er & 3ème jeudis	09h00 – 12h00	Centre Administratif
Cussac	1er & 3ème jeudis	14h00 – 17h00	Maison du Département
CAF	2ème & 4ème jeudis	14h00 – 17h00	CAF

Le site Internet de l'ADIL : www.adil.org/87

Le site de l'ADIL 87 accueille plus de 20 000 visiteurs par an. Il contient de nombreuses rubriques pratiques parmi lesquelles des lettres type, des conseils de recherche locative, des conseils de rédaction du bail, un Observatoire des Taux et des prêts ou encore les éléments de repérage d'un logement non décent loué en contravention avec les obligations du bailleur, telles qu'elles résultent du décret du 31 janvier 2002.

Conseil complet en accession et simulations financières

Mieux connue pour ses conseils juridiques concernant notamment le locatif et la copropriété, l'ADIL a également une forte activité d'information en matière de financement de l'accession à la propriété. Les ménages peuvent trouver auprès du même interlocuteur, des informations sur les contrats à signer et les assurances à souscrire, la protection du conjoint ou du concubin en cas de décès, sur les différents prêts à solliciter et comment les mettre en harmonie, sur les cumuls de subventions et de crédits d'impôts qui pourront compléter utilement le financement du projet.

La partie strictement financière de l'entretien se traduit par des simulations, comparables à celles réalisés par les prêteurs. Mais celles qui sont effectuées par l'ADIL ont une vocation strictement informative et pédagogique. Le résultat de ces simulations est que l'accédant n'est plus un profane lorsqu'il rencontre son prêteur. Il connaît le vocabulaire et la technique bancaires. Il sait quelles questions poser. Il est en situation pour mettre en concurrence les différentes propositions de financements faites par les établissements bancaires et de crédit.

AMELIORATION DE L'HABITAT SUR LE PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Des subventions exceptionnelles : 201 dernière année !

Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat lancés au printemps 2006 par le Pays du Haut Limousin visant à apporter des aides substantielles pour aider à financer, en tant que propriétaire occupant ou bailleur, des travaux d'amélioration de l'habitat ancien sur tout le territoire se terminent fin 2010 ; profitez-en !

Les aides sont principalement axées sur :

• **l'amélioration des logements des propriétaires occupants** (avec des critères de ressources dans plusieurs cas), **prioritairement axée sur le maintien à domicile, la lutte contre l'habitat indigne et la reconquête des logements vacants.**

Le montant des aides peut aller de 30% à 70%

• **l'amélioration des logements locatifs** (déjà loués ou destinés à être loués après travaux) **avec des priorités sur la maîtrise des loyers, la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration énergétique et la reconquête des logements vacants.**

Le montant des aides peut aller de 15% à 60%

Ces aides financières importants proviennent de :

- l'Agence Nationale pour l'Habitat
- le Conseil régional du Limousin
- le Conseil Général de la Haute-Vienne
- et les Communautés de Communes du Haut Limousin

Elles sont mobilisées avec le concours du Pays du Haut Limousin.

Sur le terrain, l'équipe d'animation du **Pact Haute Vienne** est à même d'aider chacun dans la définition de son projet et l'obtention des subventions.

Des permanences et un accueil téléphonique sont à votre disposition pour vous informer et vous aider.

L'information sur les différentes aides à votre disposition est totalement gratuite.

Attention, un impératif doit être respecté : **ne pas engager de travaux** pour lesquels une subvention est espérée sans quoi, le bénéfice de l'aide sera perdu.

C'est par la mobilisation de chacun que l'objectif de cette action (dynamiser à nouveau le territoire en apportant de meilleures conditions de vie) sera atteint.

Amélioration de l'Habitat : des aides subventions exceptionnelles !

Renseignez-vous :

PERMANENCES 2010 DU PACT Haute-Vienne

LIEUX	DATES	HEURES
Bellac A la Maison du Département 2, place Carnot	21 & 28 janvier, 18 & 25 février, 18 & 25 mars, 15 & 22 avril, 20 & 27 mai, 15 & 24 juin, 15 & 22 juillet, 16 & 23 septembre, 21 & 28 octobre, 18 & 25 novembre, 16 décembre (3ème et 4ème jeudi du mois).	14H - 16H
Bussière Poitevine A la mairie	21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre (3ème jeudi du mois).	10H - 12H sur RDV
Le Dorat A la Communauté de Communes 3, avenue Louis Ricoux	14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 14 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 9 décembre (2ème jeudi du mois).	11H - 12H sur RDV
Magnac-Laval A la maison du Département 22, rue Camille Grellier	14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 14 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 9 décembre (2ème jeudi du mois).	13H30 - 15H
St Sulpice les Feuilles A la mairie	11 février, 8 avril, 8 juillet, 14 octobre (2ème jeudi, un mois sur deux).	16H - 17H sur RDV
Châteauponsac A la mairie	14 janvier, 11 mars, 10 juin, 9 septembre, 9 décembre (2ème jeudi, un mois sur deux).	16H - 17H sur RDV

Téléphone : 05 55 10 18 78 le matin de 9h à 11h30 **sauf le jeudi**

Courriel : pact-arim-87@orange.fr

Courrier : Pact Haute Vienne - Immeuble Le Danube - 44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES

Au bureau : sur rendez-vous

A.S.S.A.T.

« Ayez le reflexe A.S.S.A.T. »

Vous êtes particuliers :

Travaux ménagers - Repassage - Garde d'enfant de plus de 3 ans - Jardinage - Entretien d'espace vert - Petit travaux de bricolage - Garde d'animaux domestiques.

Deductible de vos impôts.

Chèques CESU préfinancés acceptés.

Vous êtes professionnels :

Hommes et femmes toutes mains - Manœuvres - Agents de nettoyage - Agents de Manutention - Agents Administratifs.

Une équipe à votre service

Sylvie JOLLIVET - Agnes VIARD - Isabelle VALVERDE - 05 55 76 13 40

L'équipe de l'A.S.S.A.T.

vous propose :

- Une mise à disposition de ses salariés,
- Aucune démarche administrative,
- Une facturation de la mission.

N'hésitez pas à nous contacter

186, rue Georges Brassens - 87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Mail : assat2@wanadoo.fr**UNE ASSOCIATION POUR L'AVENIR**

« **DEMAIN LA BASSE-MARCHE** » est née de la volonté de quelques professionnels travaillant et habitant chez nous ! leur but est de « réfléchir, Informer et Promouvoir toute action pour le développement durable et harmonieux de la Basse-Marche ».

Le siège social se situe à la Communauté de Communes de la Basse-Marche, 3 avenue Louis Ricoux – 87210 LE DORAT

L'association souhaite réunir toutes personnes soucieuses de permettre qu'un développement exemplaire, dans tous les domaines, fasse de notre territoire un exemple de qualité de vie, où les nouvelles technologies sont au service de l'homme.

Vous avez des idées ? Vous avez des questions ? Vous souhaitez vous informer ? Alors venez vite rejoindre « **DEMAIN LA BASSE-MARCHE** » en contactant des membres du bureau de cette jeune association.

Président : M. Gilles LACHATRE, artisan (réparations machines agricoles) tél. : 06 08 93 58 63

1^{er} Vice-Président : M. Jean-Marc BERTRAND, chef d'entreprise (AB DIAG EXPERT) tél. : 06 70 19 12 39

2^{ème} Vice-Président : M. Patrice DUMET, artisan (ferronnerie-serrurerie) tél. : 06 09 33 72 58

Trésorier : M. Marc MARSSAT, agriculteur tél. : 06 12 17 82 66

Secrétaire : Mlle Charline GUILLAUMÉ, infirmière tél. : 06 12 64 22 69

CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination)

Bellac-Mézières est un lieu d'informations, de conseils et d'écoute pour les personnes âgées, leurs familles et les professionnels.

Il a plusieurs missions :

- **être au plus proche de la personne âgée : mission déléguée aux instances de Coordination de Bellac et Mézières** : accueil, information, orientation, accès aux droits,... ; accompagnement et suivi de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie : cette allocation est destinée aux personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus. Elle finance tout ou partie de la prise en charge des conséquences de la perte d'autonomie.

Elle est versée par le Conseil Général. Le dossier de demande d'APA est à retirer au conseil général ou à l'Unité Territoriale d'Action Sociale à BELLAC, 32 Rue Vincent Auriol - Tél. 05 55 68 15 87) ; adaptation de l'habitat.

- **initier des projets locaux** : journées de prévention : prévention routière, audition, ateliers mémoire..., bulletin d'informations « Clic-Info », portage de livres en gros caractères à domicile, lutte contre l'isolement...

- **favoriser la formation des employés de maison** : secourisme, information sur l'alimentation, la manutention...

- **travailler en réseau avec les partenaires et professionnels, rôle d'observatoire, recueil des statistiques et analyse des besoins.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'animatrice : **Aude Martin de Lassalle du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 05 55 60 54 06.**

En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

CLIC Bellac-Mézières, BP 43 - 4, Avenue Charles de Gaulle - 87300 BELLAC

L'office de Coordination des Actions en Faveur des Personnes Agées du Canton de Bellac est une association qui offre aux personnes âgées en perte d'autonomie un lieu d'accueil, d'information, et de conseil sur les structures locales favorisant le maintien à domicile.

Pour répondre à vos besoins, l'Office de Coordination vous propose le service mandataire d'employées de maison et de garde à domicile : aide pour le recrutement d'une employée, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF.

L'office de Coordination étant un lien avec de nombreux partenaires, il peut vous aider et vous orienter vers :

- un maintien à domicile
- un service ou un établissement adapté à vos besoins
- un service de repas à domicile
- une télésécurité
- un établissement pour personnes âgées dépendantes, un accueil de jour...

Il peut vous accompagner dans l'instruction d'un dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et mettre en place le suivi ; et vous aider dans l'élaboration d'un dossier de demande d'aide financière d'adaptabilité du logement dû à un handicap lié à l'âge.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les permanentes : Mme Sylvette Bardet et Mlle Florence Bardet au 05 55 60 24 66. En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

Permanences au bureau du mardi au vendredi de 9h à 11h au 4, Avenue Charles de Gaulle - 87300 BELLAC (à l'arrière du pavillon de radiologie et des consultations externes)

MEDECINS ET PARA-MEDICAL

La nuit et les week-end pour obtenir le médecin de garde, composer le 15.

Les médecins :

- Docteurs CAUX / ROY / BOURDEAU et PFENNIG

9, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 07 14

- Docteurs CHARREYRON / THEVENOT et OCCELLI

14, avenue de la Libération - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 10 55

Cabinet d'infirmières :

- SCP TERRADE / BONNEAU / CORDUAN

13, rue Denfert Rochereau - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 12 87

- SCP LE COZ / CHAUVIRE

Jolibert Haut Les Palisses - 87300 BELLAC

Tél. : 06 81 23 56 51

- BAUDRY Danièle

3, rue des Petites Maisons - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 13 47

Dentistes :

- SCP PINAUD-ROUGIER

1, impasse Edith Piaf - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 12 84

- Docteurs HINOUX / TOLUB

5, rue Vergniaud - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 07 07

- Cabinet dentaire mutualiste

13 bis, rue Lamartine - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 74 84

Kinésithérapeutes :

- MM POURRIER / MINARET et LIER

11, rue des maisons Neuves - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 02 21

- M. DARDANT Alain

1, rue Aristide Briand - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 01 32

Ambulances / taxis :

- Bellac Ambulances

Sissac - 87300 PEYRAT DE BELLAC

Tél. : 05 55 68 70 76

- Taxi CORDIER

7, rue de la Colline - 87300 PEYRAT DE BELLAC

Tél. : 05 55 68 14 67

- OLSYNSKI et TERRADE

Saint-Sauveur - 87300 BELLAC

Tél. : 05 55 68 12 88

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

- ARRIAS Colette - 2, allée des Bouleaux

- GUICHARD Marie-Odile - 2, route de Sissac

- JAMMET Stéphanie - 6, rue de la Colline

- JOURDAIN Jocelyne - 9, rue de l'Ancienne Mairie

- MAIKOOUVA Elisabeth - 4, allée Plaisance Haut

- TETEAU Josette - 30, rue de Beaujour

- MÉRIGOT Cécile - 1, rue de l'Eglise



COMITE DES FETES DE PEYRAT DE BELLAC

L'association a été créée le 16 novembre 2009. Le siège social est situé à la Mairie de Peyrat de Bellac.

L'équipe dirigeante est composée ainsi :

- Président : Michel DELPEUCH
- Secrétaire : Gisèle BARBONNAIS
- Trésorière : Martine FREDAGUE-POUPON

Cette association veut être innovante et prend le pari d'insuffler avec les autres associations de la commune, un dynamisme culturel et festif.

Elle espère pouvoir compter sur tous les peyrachons et peyrachonnes pour lui apporter des idées, l'encourager et la soutenir dans la préparation des manifestations à venir.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année.



UNION FEDERALE LIMOUSINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

SECTION DE PEYRAT DE BELLAC.

La section a tenu son assemblée générale le jeudi 19 novembre 2009, avec la section de BELLAC, au centre culturel, rue des ROCHETTES à BELLAC.

La séance animée par Monsieur Jean-Claude GASTEIX président départemental et de Madame CATHALIFAUD Emma, Administrateur départementale et national en présence de Monsieur FREDONNET, président de la section de BELLAC, Gérard AUZANNEAU, président de la section de PEYRAT DE BELLAC et de Monsieur BOIS représentant Monsieur le Maire de BELLAC.

Peu d'adhérents présents, à l'ouverture de la séance une minute de recueillement est observée à la mémoire des disparus de tous les conflits (anciens et actuels), une pensée respectueuse à l'endroit des malades hospitalisés ou à domicile en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Le président de section de PEYRAT DE BELLAC, rappelle les activités anniversaires des cérémonies commémoratives des guerres 14/18- 11 novembre - 39/45, (8 mai, 11 juin le Pont du VINCOU- BELAIR, 8 juillet la Croix des Martyrs, le 7 août, THOVEYRAT, RULIERE, BLOND, CIEUX, VAULRY, 10 août, le BEAUVERT- LA BROUSSE, et le PETIT CONFOLENS), Indochine et A.F.N, ce en présence du porte drapeau de la section pour que le devoir de mémoire perdure.



Le président AUZANNEAU, remercie monsieur le Maire de PEYRAT DE BELLAC, le Conseil Municipal, pour leur présence aux commémorations, pour la subvention accordée, les pots de l'amitié qui suivent chaque cérémonie.

Le président AUZANNEAU, a remercié Madame CATHALIFAUD et Monsieur GASTEIX, pour les exposés sur les actualités qui intéressent le monde des anciens combattants, résistants et veuves.

ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

En cette fin d'année, nous profitons du bulletin pour dresser le bilan de la saison qui s'écoule.

Sur le plan cynégétique, cette campagne de chasse s'est révélée assez moyenne.

Si nous avons tué moins de sangliers, les battues ont néanmoins été attractives grâce à nos « piqueurs ».

Les chevreuils sont un peu en diminution mais le plan de chasse doit rester réalisable, la moitié étant déjà prélevé.

Le petit gibier est souvent absent de notre territoire mis à part les lâchers ; par contre, le lièvre semble en nette augmentation, ceci confirmé par les divers comptages.

Les oiseaux migrateurs, pigeons et bécasses semblent avoir déserté notre région, espérons que le froid les fasse revenir.

Notre société reste stable en ce qui concerne le nombre de chasseurs ; nous étions 54 en 2008, cette année nous sommes 51.

Cette année encore, notre loto a connu un grand succès. Merci à tous et merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Une nouvelle fois, nous remercions tous les propriétaires terriens pour leur gentillesse et leur compréhension envers les chasseurs.

Le Président ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2010.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «PEYRAT FORME»

"Toujours bien dans son corps et bien dans sa tête"

Les 63 Adhérents qui ont suivi assidûment les séances de gymnastique durant la saison 2008/2009 sont tous en bonne forme.

Dans une ambiance garantie et au rythme de la musique dans la salle sous la mairie les adhérents "PEYRAT FORME" évoluent dans la bonne humeur.

Nous vous attendons, et vous serez les bienvenus :

Les lundis de 9h15 à 10h15
Les mercredis de 17h10 à 18h10 - Gymn douce.
Les mercredis de 18h15 à 19h15 - Gymn tonique

L'animatrice diplômée, Jacqueline CHATTON est très appréciée par les participants pour sa compétence et sa gentillesse à l'égard de tous.

Une soirée théâtrale est prévue le samedi 20 Mars 2010.

NOUVEAU BUREAU

Présidente	Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente	Monique JAUGEARD
Trésorière	Christiane LAGUZET
Trésorière Adjointe	Christiane PLUQUET
Secrétaire	Isabelle LADEGAILLERIE
Secrétaire Adjointe	Marie-Pierre MONDIOT

Pour tous renseignements le 05 55 68 16 78 ou le 05 55 68 02 76 sont à votre écoute.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

La dernière Assemblée Générale a eu lieu le 20 février 2009, le bureau a été reconduit comme suit :

Présidente : Arlette CELERIER
Trésorière : Monique VIGNAUD
Secrétaire : Martine CARDINAL

EXPOSITIONS

- ▶ Les 24 - 25 et 26 avril 2009, notre exposition à Peyrat de Bellac a connu un vif succès et reçu de nombreux visiteurs ;
- ▶ Le 01 mai 2009 à la FABRIQUE (Cne de ST-Brice) ;
- ▶ Le 13 juillet 2009 à SAINT MARTIN DE JUSSAC ;
- ▶ Le 02 août 2009 à SAINT SORNIN LA MARCHE.

SORTIES

Visites de diverses expositions de peinture dans notre région. Un vrai plaisir et des idées pour nous.

Notre atelier de peinture « JOUR DE SOIE » est ouvert chaque vendredi

- ▶ De 14h00 à 17h00

Toujours avec la participation de Nadine pour l'animation.

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez appeler :

Le 05 55 68 14 28 et le 05 55 60 04 64 pour tous renseignements.

Nous remercions la Municipalité pour sa subvention et profitons de la circonstance pour vous adresser, au nom du club, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2010.



AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente les différentes activités réalisées au cours de l'année 2009.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux Tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et les collectivités locales.

D'année en année, notre groupe maintient ses effectifs (32 membres en 2009), signe d'un engagement partagé.

On notera à ce jour la formation d'un bureau élu lors de l'assemblée générale du 17 septembre 2009 :

Président : M. BREDIER Didier
Vice-Président : M. HUGUET David
Secrétaire : Mlle LEGER Angélique
Trésorière : Mme BARDET Graziella

Membres : Patrick BARDET, Isabelle BARDIEUX, François BARDU, Patricia BREDIER, Chantal CHERVY, Vincent COURTOUX, Stéphanie DUBOURG, Nathalie GAILLARD, Marie-Laure HUGUET, Carine JAUGEARD, Catherine JAUGEARD, Pa-

trick JAUGEARD, Jocelyne JOURDAIN, Véronique LASMESURAS, Fabienne LASNIER, Gilles LASNIER, Bernard LESTIEUX, Gwenaëlle LETOUSEY, Valérie MAITRE, Véronique MAITRE, Sylvie MARCHE, Patricia MARCOUX - LESTIEUX, Aurélie MARTIN, Béatrice PEYRAT, Didier PEYRAT, Catherine SIMON, Betty SOULE, David SOULE ;

Présentations des différentes activités réalisées :

16 mai 2009 : voyage des classes maternelles et CP

Nous avons emmené les enfants des classes de maternelle et de CP à la Cité des insectes à NEDDE pour y découvrir l'atelier apiculture et la vie des abeilles. La journée s'est terminée par une balade en bateau sur le lac de Vassivière. Ce fut pour eux une journée de détente, de rigolade entre copains et copines ; un pique-nique et le goûter ont agrémenté cette journée.

06 et 07 juin 2009 : voyage des plus grands

Cette année, les enfants des classes de CE1 - CE2 et CM1 - CM2, 43 enfants au total, se sont rendus le samedi matin à ROCHEFORT pour y visiter le chantier de l'Hermione. Ensuite, nous avons pris le bateau pour la visite de Ford Boyard, l'aquarium et bien sûr sur la plage. Ce fut pour eux l'occasion de découvrir la joie de vivre entre copains et copines et d'apprécier le caractère très chaleureux de centre d'hébergement.



30 juin 2009 : spectacle des enfants

Les instituteurs avec les élèves ont organisé une après-midi porte-ouverte. Les enfants ont présenté différents sketches et chants. L'amicale des parents d'élèves a offert à tous les enfants de la classe CM2 une calculatrice collège afin de préparer leur entrée en sixième.

Nous avons fini cette belle après-midi par un barbecue champêtre.

24 octobre 2009 : loto de l'amicale

Notre traditionnel loto annuel a eu un grand succès. De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nombreux lots de valeur : un ordinateur portable, un sèche-linge, un GPS pour les plus grands ; une PSP, un lecteur DVD portable pour les plus jeunes.

Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire. Merci aux nombreux donateurs.

20 décembre 2009 : fête de Noël

En cette fin d'année, toute la famille s'est retrouvée pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père-Noël et sa hotte. Des spectacles de qualité préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant la planète. Les enseignants se sont associés à nous en nous proposant divers chants qui ont rythmé cet après-midi placé sous le signe de la convivialité.

La tombola mise en place a permis de financer futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père-Noël, des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël (près de 250 personnes présentes) qui s'est terminé par un repas dans une ambiance très chaleureuse. Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente de billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël. L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

ART'ABESQUE

Sortie au parc du Reynou effectuée le 4 juillet 2009

D'un commun accord nous avons décidé d'effectuer cette sortie dans un but de photos et par la suite de peintures. La journée a été largement ensoleillée et de ce fait très réussie.

Le groupe comprenait : Robert DUTIN - Claudine DUTIN - Annick RICHERT - Monique LARANT - Christiane PLUQUET - Véronique DUCHIRON

Plusieurs personnes n'ont pu se joindre au groupe pour raisons personnelles.

La sortie prévoyait un pique-nique à 12 heures sur les lieux mêmes du parc du Reynou.



CLUB CHARLES SILVESTRE

Comme de coutume, l'année a débuté par l'assemblée générale suivie de la galette des Rois ; celle-ci s'est bien déroulée le 08 janvier 2009 à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac en la présence de Mme la Présidente assistée des membres du conseil d'administration ainsi que de Mr CHABROUX, maire de la commune.

- Tous les jeudis de chaque mois, la réunion mensuelle permet de rassembler certains adhérents, taper le carton, scrabble et divers jeux font partie de la sortie.

- Voyages :

- 1/2 journée à La Souterraine (cirque Valdi)
- 1 journée vendange en Touraine - Château de Vitray
- 5 jours du 15 au 19 juin 2009 : Côte d'Azur avec toutes les merveilles (parcs fleuris, casino, monuments historiques, palais, entre autre celui des Festivals à Cannes).

- Seulement un concours de belote a eu lieu le samedi 14 novembre 2009 à la salle polyvalente

Le Club Charles Silvestre compte actuellement au 31/12/2009 : 186 adhérents

VELO NATURE

2009, année charnière pour notre club.

En effet, comme les années précédentes, notre activité a permis à de nombreuses personnes de découvrir les chemins de notre commune.

Cette année, un groupe de VTTistes a participé à une rando. Bella convivialité.

Mais le plus importante té la participation de quelques bénévoles qui ont réouvert le chemin de la Roche Vigeane : nous les en remercions.

Nous sommes également avec l'aide de la municipalité en train de finaliser un projet de réouverture d'un chemin traversant la commune afin de relier les communes voisines (chemins balisés).

Nous remercions la municipalité pour son aide et tous les membres de notre club.

PMPB



L'année 2009 a vu la naissance du pôle Multimédia.

Appelé PMPB, le Pole Multimédia de Peyrat de Bellac a pour mission d'accueillir tous ceux qui souhaitent se sensibiliser ou se perfectionner dans le domaine de l'informatique.

Une équipe de 4 personnes vous accueille le lundi de 14h à 17h et le mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h dans les nouveaux locaux de la salle du presbytère.

L'Association dispose de 6 ordinateurs sous Windows 98, XP et Vista, d'une imprimante scanner, d'une connexion Internet haut débit et des principaux logiciels de bureautique. Une partie du matériel a été financée par la Communauté des Communes, le local de l'association est mis à disposition par la Commune de Peyrat de Bellac.

L'adhésion pour l'année en cours est de 15 € pour les adultes et de 8 € pour les moins de 18 ans (respectivement 20 et 10 € pour les extérieurs à la commune).

Si vous souhaitez prendre contact avec l'association, appelez au 05 55 60 44 51 aux heures d'ouverture du local. Un bon accueil vous sera réservé.

Un site internet dédié à la commune de Peyrat de Bellac est dis-

ponible à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.net>

Vous y trouverez des informations utiles (services, démarches, déchets, etc.), une rubrique actualités (associations, professionnels, loisirs et culture), ainsi qu'une rubrique sur la commune de Peyrat de Bellac (historique, aujourd'hui, album photos). Si vous souhaitez aider à faire vivre ce site, vous pouvez contacter son gestionnaire à l'adresse suivante : navimestre@peyratdebellac.net

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

L'objectif de la saison 2008-2009 était clair, la remontée immédiate en 4^{ème} division, c'est chose faite car nous avons terminé en tête de notre poule à la fin du championnat de 5^{ème} division, avec en prime la meilleure attaque et la meilleure défense de la poule.

Au cours de la saison précédente, nous avons organisé plusieurs manifestations : deux concours de pétanque au stade, fin mai et fin juin qui se sont tous bien déroulés.

Avec l'Assemblée générale du vendredi 19 juin 2009, débute la nouvelle saison 2009-2010. Suite à la démission du comité directeur de Zarouki BACOILI (membre), tout en restant au sein du club en tant que joueur, le relais a été passé à François BARDU, et le nouveau bureau est ainsi formé :

- **Président d'honneur** : Claude CHABROUX
- **Président actif** : Sylvain BARDU
- **Vice Président** : André LAVERGNE
- **Secrétaire** : Patrick FAISANT
- **Secrétaire adjoint** : François BARDU
- **Trésorier** : Isabelle BARDIEUX
- **Trésorier adjoint** : Emmanuel BARDIEUX

Les membres : Damien CHEVALIER, Vincent COURFIOUX, Michel DELPEUCH, Dominique MANEIX, Eric PREVOST et Gérald ROBIN.

- **Pour cette nouvelle saison au niveau senior :**

Le club compte cette année une équipe évoluant en 4^{ème} Division.

Nous avons connu l'arrivée de sept nouveaux joueurs pour un départ d'une quinzaine de joueurs. L'U.S.P. compte donc désormais un effectif de 22 licenciés joueurs et de 7 dirigeants.

L'objectif pour cette année est le maintien en 4^{ème} Division, actuellement l'équipe occupe la deuxième partie du classement.

Cette année les entraînements se déroulent les jeudis soirs à partir de 19H30, avec cette année encore une bonne participation des joueurs, ce qui encourage Patrick FAISANT notre préparateur physique.

L'équipe peut cette année compter sur un quatuor de dirigeants : Patrick FAISANT, Serge PONCET, Patrick LASSELLE et André LAVERGNE.

Nous tenons encore à remercier Daniel FARIS, l'arbitre du club qui nous représente au sein du district en arbitrant des matchs de 3^{ème} ou 2^{ème} Division, et en étant arbitre assistant au niveau de la ligue du Centre-Ouest.



- Au niveau des jeunes :

L'U.S.P. est toujours présente dans le FUN 87 HL avec les cinq autres clubs qui le composent. Nous comptons cette année 8 jeunes licenciés donc 2 de moins que l'an passé, dans les catégories débutant, Benjamin, 13 ans, 15 ans et 18 ans.

A Peyrat, le FUN est présent le Mercredi après-midi pour l'entraînement des 15 ans et le samedi après-midi pour les matchs d'une équipe Benjamins à 9.

Le FUN comprend cette année des débutants, deux équipes poussins, deux équipes benjamins à 9, deux équipes 13 ans, une équipe 15 ans et une équipe 18 ans. A la fin de la première phase les résultats sont toujours aussi encourageants que les années précédentes.

Les Peyrachons au sein du comité directeur sont, Damien CHEVALIER et Sylvain BARDU.

Pour terminer, nous tenons cette année encore à remercier les habitants de Peyrat pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour la vente des calendriers du club, en suite bien entendu Monsieur le maire et la municipalité pour leurs aides financière et quotidienne au stade, et pour finir les joueurs, dirigeants et leur famille.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.

SHOGUN KARATE KYOKUSHINKAI PEYRACHON



Photo de groupe lors d'une séance technique avec JP RENOUEAU, 3^{ème} dan kyokushinkai, dans notre DOJO.

La saison 2008-2009 a bien débuté car notre club compte encore cette année plus d'adhérent, il s'est déplacé à St CYR en VAL (département 45) afin de participer à une compétition inter-club. Cette journée a permis à nos combattants Peyrachons de bien figurer sur les podiums aux meilleures places et de revenir à PEYRAT DE BELLAC avec le sentiment d'avoir tout donné pour l'image de ce petit club et pour notre commune.

Ces bons résultats, nous permettent d'aborder la future compétition fin Janvier 2010 à PREMESQUE (département 59) avec sérieux et humilité car cette nouvelle échéance est une compétition nationale importante où les meilleurs combattants de toute la France se retrouvent.

Souhaitons leur bonne chance

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Frédéric Moudoulaud, Didier Deneuvile et également de Laura Bardu et Julien Etienne pour la section enfants.

Le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et élèves confirmés
Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les élèves confirmés, de 16h00 à 17h30 pour les enfants.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale du 14 septembre 09

Président : Bruno THIBAUD
Vice Président : Joël CHAUVET
Trésorier : Emmanuel URRUTIA
Secrétaire : Frédéric MOUDOULAUD
Trésorier adjoint : Jean-Luc BONNET
Secrétaire adjointe : Magalie BARDU

Renseignements au : **05 55 68 09 37**

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne année 2010.

Le Président.

ANIMATIONS ET LOISIRS DE PEYRAT DE BELLAC (A.L.P.B.)

Après une première réunion à laquelle assistait une cinquantaine de personnes, l'Association A.L.P.B. (20^{ème} association de la commune) s'est réunie en Assemblée Générale le vendredi 11 décembre. La quarantaine de membres que compte l'Association, après avoir approuvé les statuts, a procédé à l'élection du bureau qui se décompose ainsi :

- **Président :** Christian DEVAINE
- **Vice-présidents :** Patrick JAUGEARD,
Christiane LAGUZET, Didier DAVID
- **Trésorier :** Patrick FAISANT
- **Trésorier-Adjoint :** Joël GUICHARD
- **Secrétaire :** Marie-Odile GUICHARD
- **Secrétaire-Adjoint :** Gilles LASNIER

Les membres de l'Association ont prévu de se retrouver dans la deuxième quinzaine de janvier pour le paiement des cotisations et l'élaboration du calendrier des manifestations qui vous seront proposées en 2010 pour lesquelles vous serez les bienvenus.

En attendant de vous retrouver pour cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

FETE DES VOISINS AU QUARTIER DES BRUYERES

Comme chaque premier samedi de juillet, à l'initiative de Véronique et Fabienne, la fête des voisins s'est déroulée sur le Parc des Bruyères. Dans une ambiance festive plus de 60 personnes se sont réunies autour d'un copieux buffet préparé par la maison Brulé et également par la majeure partie des résidents du lotissement.

Toute la journée et tard dans la soirée les participants ont pu jouer à la pétanque, participer au karaoké, jouer aux cartes et également danser. Merci au "DJ" Christian qui a animé cette fête.

Nous vous donnons rendez vous en 2010.



REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants ainsi que la presse pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal.

Flizée Lise
fleurs
Fleuriste Décoratrice

Toutes compositions florales
Sandrine

☎ 05 55 68 45 26
Port. 06 31 18 07 34
22, av. Jean-Jaurès
87300 BELLAC



BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93



SARL BELLAC AMBULANCES



V.S.L. TAXIS

Marie-Lise & Pascal GODRIE
B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

Plomberie - Chauffage
Couverture - Dépannage



Jean-Claude BARDU

Domicile : 7, Allée Saint-Maixent
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 77 45 - Fax 05 55 60 25 34

Auberge du Vincou
S.A.R.L. D.M. Le Vincou

3 formules
8,20 / 9,80 / 12,50 €

7 jours / 7
du lundi midi
au dimanche midi



2, route de Poitiers - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 60 27 53

Antiquités / Brocante
Ebéniste d'Art, Restauration, Création

Daniel LAUMIER
Achats — Ventes — Débarras

8, route de Poitiers - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 06 62 67 59 59
Télécopie : 05 55 68 16 95
E-mail : daniellaumier@hotmail.fr
Site : www.ebeniste-art-87.com




Charpente • Menuiserie
Bois • PVC

BARDU Jacques

Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél/Fax 05 55 68 02 13
☎ 06 14 32 63 65



ACHAT AGNEAUX BREBIS
Echographie
Conseil technique
Gestion des aides

Bellac Ovin

05 55 68 83 03

Bellac Ovin - 87300 Peyrat de Bellac



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MICHEL DUCHIRON

CONSTRUCTION - RÉNOVATION
COUVERTURES - FAÇADES
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

ROUTE DU BREUIL (RN 147)
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
TÉL. 05 55 68 08 54
Fax 05 55 68 84 69



GARAGE
JONQUET - BROUSSAUD
RÉPARATEUR AGRÉÉ



CITROËN

23 A, rue Vergniaud
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 91 51



TAXI Cordier

06 61 58 88 05 - 05 55 68 14 67

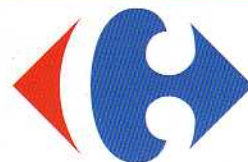


7, rue de la Colline
87300 PEYRAT DE BELLAC

Conventionné transport de malade assis
Transport toutes distances

0112 501 478 (33) 05 55 68 14 67

Carrefour
market



Ouvert du lundi au jeudi
8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30.

Vendredi et samedi
8h30 - 19h30.

Dimanche 9h00 - 12h00.

24h/24



Route du Dorat
87300 BELLAC

Tél. 05 55 60 48 38

NENERT

AXA

ASSURANCE

AXA



réinventons / notre métier

vivre confiant

Assurances - Placements - Banque - Crédits
Jean-Claude NENERT

9, Avenue Denfert-Rochereau - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 04 90 - Fax 05 55 68 01 15

Internet : www.axa.fr - E-mail : agence.nenert@axa.fr

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

N° ORIAS 07-014-105

MEUBLES
ANDRIEU

conseil - qualité - service



Meubles tous styles

- CUISINES SUR MESURE -

Route de Poitiers - BELLAC

05 55 68 14 43